

Non classifié

TAD/CA/T/M(2009)4/REV2



Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

13-Jan-2010

Français - Or. Anglais

DIRECTION DES ÉCHANGES ET DE L'AGRICULTURE
COMITÉ DE L'AGRICULTURE

TAD/CA/T/M(2009)4/REV2
Non classifié

Codes normalisés de l'OCDE pour les essais officiels de tracteurs agricoles et forestiers

**PROJET DE COMPTE RENDU SUCCINCT RÉVISÉ DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR
LA MISE A JOUR DES CODES POUR LES TRACTEURS**

Gyeongju, Corée
24 Septembre 2009

Ce projet de compte-rendu succinct révisé a été préparé par le Secrétariat. Il sera présenté à la Réunion Annuelle de 2010 pour discussion et approbation.

La liste des participants est en annexe I.

Contact: Marion.Lalisse@oecd.org

JT03276937

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Anglais

**PROJET DE COMPTE RENDU SUCCINCT
DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE
SUR LA MISE A JOUR DES CODES POUR LES TRACTEURS**

tenue le 24 septembre 2009 à Gyeongju, en Corée

1. Allocution d'ouverture

M. Thierry Langle, en sa qualité de Président de la réunion du Groupe de travail technique, ouvre la séance. Il cède la parole au Secrétariat pour une information sur certaines évolutions récentes.

- M. Ryan fait brièvement le point sur les amendements qui ont été transmis au Comité de l'agriculture pour approbation. Ces amendements reprennent les 2 propositions adoptées lors de la Réunion annuelle de février, qui concernent respectivement:

- l'abaissement de la masse minimale des tracteurs dans les Codes 6 et 7

- l'amendement de l'essai d'ancrage des ceintures de sécurité dans les Codes 3, 4, 6, 7, 8 et 9.

Une proposition française de modification du Code 10 présentée lors de la Réunion du Groupe de travail technique qui s'est tenue en juin dernier à Madrid a été acceptée par la procédure écrite. Ces propositions sont maintenant en attente d'une approbation par le Comité de l'agriculture. En cas d'approbation, elles seront introduites dans les versions 2010 des Codes. Il est prévu de diffuser les nouvelles versions des Codes le 1^{er} février 2010. À cette date, elles annuleront et remplaceront toutes les versions antérieures. M. Ryan rappelle qu'exceptionnellement les versions 2008 et 2009 des Codes resteront toutes deux en vigueur jusqu'à fin 2009.

Plusieurs modifications rédactionnelles ont été apportées aux Codes sur proposition de délégués et le site internet sera mis à jour en conséquence.

- M. Ryan indique également que des mises à jour concernant le calendrier des réunions et les résumés des bulletins d'essai du Code 2 ont été introduites sur le site internet.

- M. Ryan fait ensuite le point sur l'évaluation approfondie des 4 programmes de l'Unité des codes et systèmes. Les recommandations résultant de l'évaluation ont été présentées lors de la Réunion annuelle 2009. M. Ryan annonce qu'un groupe de travail a été créé et que M. Roger Hoy y représente le Bureau du programme des tracteurs.

- Enfin, le Secrétariat donne une information sur l'appel d'offre 2010-2012 concernant la prestation du Centre de coordination. Le délai de soumission des offres était le 3 septembre 2009. Des offres ont été reçues de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni. À l'heure de la présente réunion, le Secrétariat procède à leur évaluation et des informations devraient être communiquées début octobre à tous les soumissionnaires. Le nouveau contrat prendra effet le 1^{er} janvier 2010.

Approbation de l'ordre du jour

M. Ryan présente le projet d'ordre du jour. Il indique que les points 2 et 3 de l'ordre du jour ont déjà été discutés lors de la TEC et que le GTT se concentrera sur les prochaines étapes. Il introduit deux nouvelles

présentations de l'Espagne et du Centre de coordination qui seront discutées sous "Divers". Les États-Unis font part de leur intention de revoir également la question des ROPS incurvées.

Il est proposé de discuter de l'harmonisation du Code 10 en même temps que de sa révision. Les délégués s'accordent sur les modifications proposées.

CODE DE PERFORMANCE (Code 2)

2. Questions liées au freinage

Le délégué de la Commission européenne a annoncé qu'il ne pourrait pas se rendre à la réunion. La Turquie a présenté à la TEC un texte révisé portant sur les essais de freinage. Le document propose soit de créer un nouveau Code soit d'isoler les essais de freinage. Il propose également d'ajouter de nouvelles exigences. Une mise à jour du modèle de bulletin d'essai sera nécessaire.

Le Président souligne qu'il sera difficile d'obtenir un accord sur les modifications proposées. Il est convenu que la prochaine étape sera la communication par la Commission européenne d'une information actualisée sur la législation européenne.

3. Technologies de contrôle des émissions

Le Président résume la présentation faite par M. Roger Hoy lors de la réunion de la TEC. Une proposition formelle sur le DEF (Diesel Exhaust Fluid) également appelée injection d'urée, ainsi que sur le DPF (Diesel Particulate Filter) est attendue avant la Réunion annuelle 2010. La France collaborera avec les États-Unis pour préparer la proposition.

CODES SUR LES STRUCTURES DE PROTECTION (Codes 3, 4, 6, 7, 8, 9 et 10)

4. Procédure d'extension technique

Lors de la réunion du GTT tenue en juin dernier à Madrid, il a été convenu que les délégués enverraient pour le 15 août leurs commentaires sur le document [TAD/CA/T(2009)3]. Aucun commentaire n'ayant été envoyé, les délégués sont invités à s'y employer avec l'objectif d'une présentation du document lors de la Réunion annuelle 2010. Mr. Cavallo demande que ce sujet soit effacé de l'ordre du jour de la réunion annuelle de 2010 si aucune contribution n'est envoyée au Secrétariat ou à lui-même avant la fin de l'année.

5. Propositions relatives à la mise à jour du Code 10

5.1 Information actualisée du Secrétariat sur la proposition de modification du Code 10 présentée par la France

La proposition a été acceptée par les délégués par la procédure écrite. Elle a été transmise avec d'autres propositions au Comité de l'agriculture en vue de son approbation. En cas d'approbation, les modifications seront introduites dans la version 2010 des Codes.

5.2 Autres propositions de modification du Code 10

Le Centre de coordination présente tout d'abord une proposition concernant les FOPS testées conformément au Code 10 mais qui ne sont pas dotées d'une ROPS approuvée. La présentation est assurée par Isabelle Vassard et vise à évaluer la possibilité de tester une FOPS en l'absence d'une ROPS déjà testée.

Les délégués s'accordent sur le principe de ne pas faire dépendre l'approbation d'une FOPS de l'existence d'une ROPS approuvée. Les délégués conviennent donc de réviser le Code 10 en conséquence afin d'y inclure une information sur les structures de protection (position et définition).

La nécessité d'un effort de simplification du Code 10 dans le sens de celle menée pour le Code 4 est également évoquée.

M. Maurizio Cutini (Italie) présente 2 documents relatifs à la révision du Code 10. Le premier a déjà été discuté à Madrid lors de la réunion du GTT.

- Ce premier document comprend deux séries de propositions. La première proposition porte sur l'ajout des mots "ou éligible au test" dans plusieurs phrases. Ainsi, la formulation serait : "Pour les tracteurs équipés d'une structure de protection contre le renversement testée ou éligible au test ". Il est souligné que ce point est lié à la proposition de révision du Code 10 présentée par le Centre de coordination. Il est convenu que la proposition nécessite une mise au clair, notamment de la signification de l'expression "éligible au test", qui mérite d'être davantage précisée. La seconde proposition concerne les accessoires équipant la cabine. Le délégué du Royaume-Uni indique que la proposition est liée à la question du cas le plus défavorable. Il est convenu que la proposition devra contenir des dessins et photos qui viendront à l'appui de la discussion.

- Le second document a été communiqué pour la réunion du GTT de Corée [RD Korea/TWG 2/2009]. Le premier point traite du problème des essais multiples qu'imposent les différentes possibilités de fixation. La proposition suggère de ne tester que la structure la plus fragile. Il est vrai que l'existence de différentes possibilités de fixation des cabines et des toits implique la réalisation de nombreux essais. M. Cutini annonce aux délégués qu'il travaille à une définition des conditions les plus défavorables.

- Le second point porte sur les toits ouvrants intégrés aux FOPS. Il soulève la question de la nécessité de tester les FOPS avec la trappe ouverte ou fermée. La partie ouvrante du toit peut parfois être sa partie la plus résistante. Jusqu'à présent, étant donné la conception actuelle des toits ouvrants, la position fermée peut être considérée comme la position la plus défavorable. Mais il pourrait se produire à l'avenir, si la conception évolue, que le toit grand ouvert représente la position la plus défavorable. Les États-Unis proposent donc d'indiquer dans le Code que ce soit la position la plus défavorable qui soit testée. En cas de difficulté à établir laquelle des positions est la plus défavorable, les deux positions devraient être testées.

Dans une troisième partie du document, les recouvrements et chevauchements font l'objet d'un débat, qui porte notamment sur la phrase suivante du Code: "La structure doit recouvrir et chevaucher complètement la projection verticale de la zone de sécurité". Effectivement, dans le cas du recouvrement, il peut s'agir d'un toit, d'une grille, d'un toit comportant une ouverture (toit ouvrant), etc.

Il est convenu que les conditions les plus défavorables seront discutées par le sous-groupe de travail créé lors de la TEC pour travailler sur les FOPS (France, Allemagne, Espagne, Autriche, Royaume-Uni, Italie et Pologne).

5.3 Harmonisation du Code 10 et de la norme ISO 27850

M. Hoy propose en premier lieu de compléter par quelques phrases l'introduction des textes harmonisés OCDE/ISO. Ces phrases explicitent le processus d'harmonisation et la procédure d'approbation par un tiers, en l'occurrence le Centre de coordination de l'OCDE. Ces phrases seront ajoutées aux deux Codes harmonisés proposés, à savoir les Codes 4 et 10. Le texte proposé est le suivant pour le Code 4:

"Le but du présent Code est de mettre à disposition une procédure d'essai des ROPS harmonisée au plan international. Il est rappelé aux utilisateurs du présent Code qu'il n'est pas suffisant de se conformer à cette procédure pour satisfaire à toutes les exigences régionales. Celles-ci peuvent comprendre une vérification par une tierce partie indépendante ainsi que l'établissement de bulletins spécifiques.

En ce qui concerne la certification des exigences techniques par un tiers, l'OCDE met à disposition une méthode d'approbation des essais centralisée qui assure une reconnaissance officielle internationale. Des informations complémentaires sur les Codes sont disponibles sur le site internet <http://www.oecd.org/tad/tractor>."

L'Italie appuie le texte. M. Langle précise que les Autorités nationales désignées auront à en décider lors de la Réunion annuelle 2010. Le délégué des États-Unis signale aux participants que l'ISO devra également approuver les nouvelles phrases proposées.

Il est convenu que le projet de paragraphe à ajouter sera communiqué à l'ISO et que l'ISO travaillera avec le Secrétariat à en rédiger la version définitive avant la Réunion annuelle 2010.

Le délégué des États-Unis présente ensuite un projet de texte résultant de l'harmonisation du Code 10 et de la norme ISO 27850. Suit une explication sur le texte, qui est disposé en 3 colonnes. La première colonne à gauche propose une version harmonisée du texte de l'ISO. La deuxième colonne correspond à la version harmonisée du texte de l'OCDE. La troisième colonne, à droite, est la version actuelle du Code 10. La version harmonisée de l'ISO ne comprendra pas les modèles de bulletins d'essai. Il est souligné qu'une partie du point 5.1.1 sera supprimée car elle y a été introduite par erreur (phrase commençant par "Lorsqu'une FOPS identique est montée" et se terminant à la fin du point 5.1.1).

Le délégué de la Turquie signale que la norme ISO 3471 a été révisée en 2008 et que la référence à cette norme internationale doit être corrigée. Le délégué italien fait observer que les dessins doivent être mis à jour. Ce travail sera confié à un sous-groupe de travail.

Un document révisé sera préparé. Il reprendra les modifications convenues et sera présenté pour discussion et approbation à la réunion annuelle 2010.

6. Essai d'ancrage de la ceinture de sécurité

6.1 Point sur le document de séance du Royaume-Uni concernant le scénario du cas le plus défavorable du Code 4

Le document a déjà été présenté à la réunion du GTT de Madrid.

Le Groupe de travail technique soutient la décision de présenter cette proposition lors de la Réunion annuelle 2010 en vue de son approbation.

6.2 Proposition des États-Unis relative à l'ancrage des ceintures de sécurité dans les codes 3, 4, 6, 7 et 8.

M. Roger Roy présente un document préparé par M. Michael Pankonin. Cette proposition porte sur l'introduction d'un essai sur la force d'ouverture de la boucle de la ceinture. Cet essai avait été accidentellement introduit dans une version antérieure des Codes.

Il est avancé que la ceinture de sécurité est utilisée dans les Codes comme un moyen d'appliquer la charge mais qu'elle n'est pas testée. M. Hoy souligne que des exigences d'assemblage de la ceinture de sécurité figurent dans la norme ISO 3776:3 mais qu'elles ne comprennent pas d'essai de la force d'ouverture de l'attache, puisque celui-ci est supposé faire partie de l'essai d'ancrage de la ceinture de sécurité. Le délégué de l'Italie rappelle que la ceinture de sécurité est déjà testée conformément à la procédure d'approbation de la CE. Les États-Unis proposent d'ajouter l'essai de cette force de relâchement en le rendant optionnel. Le Président estime qu'un tel essai pourrait élargir le champ d'application des Codes. Il est également noté qu'ajouter un essai supplémentaire compliquerait la procédure.

Les États-Unis proposent d'ajouter aux Codes la possibilité pour le fabricant de procéder si nécessaire à un essai de la force de relâchement de l'attache. Cette proposition est appuyée par le GTT. La proposition des États-Unis sera donc révisée en conséquence et présentée lors de la Réunion annuelle 2010.

6.3 Point de la Turquie sur les avancées des recherches sur l'ancrage de la ceinture de sécurité

En l'absence de M. Hasan Silleli, M. Ibrahim Ergül informe les participants de la poursuite des recherches et annonce que leurs avancées pourront être présentées lors de la prochaine réunion de 2010 du GTT.

7. **Harmonisation du Code 4 et de la norme ISO 5700**

Le texte harmonisé dans sa version révisée est présenté. Il comprend les commentaires émis lors de la réunion du GTT de Madrid. Les principaux points en sont discutés. Toutes les solutions proposées sont acceptées par le GTT.

Après actualisation des illustrations (figures) et introduction des modifications convenues, le document sera soumis pour approbation à la Réunion annuelle 2010.

8. **Task Force sur les travaux de rationalisation de la procédure d'approbation**

8.1 Version révisée de la proposition du Danemark et de l'Allemagne de simplifier le modèle de bulletin d'essai du Code 4

Le GTT parcourt les modifications proposées.

Le Secrétariat préparera une version révisée du document sur la base des modifications acceptées. La proposition sera présentée à la Réunion annuelle 2010.

8.2 Proposition de simplification d'autres modèles de bulletins d'essai

La simplification sera également étendue à d'autres modèles de bulletins d'essai et présentée lors de la prochaine réunion 2010 du GTT. Ce travail sera mené à bien par l'Allemagne, le Danemark et la Corée.

8.3 Travaux du sous-groupe sur la communication au format électronique

Le Secrétariat présente un exemple type de modèle de bulletin d'essai électronique au format Excel. Ce modèle électronique a été conçu pour faciliter le travail de toutes les parties prenantes. Il sera simple à remplir et permettra de remplir des cellules actives sans changer le contenu de l'information requise. Il facilitera en outre la tâche du Centre de coordination. Il est noté que pour le moment aucune possibilité n'a encore été trouvée d'ajouter des courbes, des schémas et des photos à ce modèle de bulletin d'essai.

Les délégués font valoir que l'utilisation de ce format doit être obligatoire. Le Centre de coordination précise que certains pays n'ont pas encore signé la convention sur la communication électronique.

L'utilisation de bulletins d'essai électronique sera présentée lors de la Réunion annuelle. Un exemple type en sera communiqué aux délégués en vue de recueillir leurs commentaires.

9. **Point sur les questions concernant le Centre de coordination**

9.1 Rapport d'avancement des activités du Centre de coordination

Mme Isabelle Vassard indique que depuis 2007 le nombre de demandes et d'approbations est en augmentation. Par rapport à 2007, les demandes ont presque doublé. Le Centre de coordination est actuellement en attente d'une accréditation ISO 9001:2008. Il projette d'intensifier ses communications électroniques. Pour s'aligner sur les politiques menées en matière d'environnement et de développement durable, il souhaite mettre en place une distribution électronique des bulletins d'essai publiés. Le CEMA souligne qu'aucune comparaison n'a été présentée entre les délais d'attente actuels et ceux qui ont eu cours ces dernières années. Le CC précise qu'un contrôle préliminaire a été introduit pour les réduire. Le CEMA rappelle que la technologie d'émission de niveau 4 (Tier 4) est attendue pour 2010-2012 et que des changements interviendront sur les lignes de production des tracteurs. Les demandes d'approbation sont donc susceptibles de fortement augmenter.

9.2 Document sur la manière de traiter les anciennes demandes d'approbation: limitation de leur durée de validité

Une liste est présentée pour les dossiers de demande en cours pour lesquels aucune réponse aux commentaires du CC n'a été reçue. Les stations d'essai n'ont jusqu'à présent communiqué aucun avis sur la nécessité de clore ces dossiers. Les essais ont été effectués conformément à des versions antérieures des Codes. L'Allemagne annonce que les deux dossiers allemands concernés peuvent être clos. Un courrier en ce sens sera envoyé.

Les États-Unis proposent d'introduire une limite maximale de 6 mois entre l'envoi des commentaires par le CC et la réponse faite par les stations d'essai. Si aucun commentaire n'est reçu, le bulletin d'essai sera mis de côté.

Une proposition d'amendement des textes généraux des Codes sera présentée à la Réunion annuelle 2010.

10. Groupe de travail scientifique

M. Antonio Marocchi, de Bologne, indique que plusieurs essais ont été menés et que certaines données ont été recueillies. Toutefois les résultats n'en sont pas encore disponibles. En novembre, les résultats obtenus seront présentés lors d'une réunion spéciale qui sera organisée à Bologne.

11. Divers

11.1 Questions soulevées par le Centre de coordination

Un document contenant plusieurs propositions de mise à jour des Codes a été diffusé.

- En ce qui concerne le Code 2, le GTT s'accorde sur les modifications du paragraphe 3.2.2 proposées.
- Au sujet du paragraphe 3.2.1.2 du bulletin d'essai, les États-Unis souhaiteraient disposer de davantage de temps pour étudier la proposition.
- À propos du Code 4:
 - Point 1: L'Allemagne n'approuve pas les modifications proposées. Il n'est pas approprié de donner ici des détails sur les boulons.
 - Point 2: De l'avis général, il apparaît nécessaire de discuter des sièges et des glissières afin de déterminer si le socle de fixation fait partie de la cabine ou non. Le point sera soumis à discussion lors de la prochaine Conférence des ingénieurs d'essai.
 - Point 3: L'Allemagne n'est pas d'avis que la photo est un bon moyen d'identification des boulons.

Les commentaires concernant cette proposition devront être envoyés avant le 15 décembre au Centre de coordination avec une copie au Secrétariat et un nouveau document sera présenté lors de la Réunion annuelle 2010.

11.2 Question de l'Espagne sur les cabines non testées

L'Espagne présente un document sur les cabines non testées ajoutées à un tracteur équipé d'une structure à deux montants testée conformément aux Règles de l'OCDE.

Les participants s'accordent pour dire que les essais OCDE des ROPS ne couvrent pas les "cabines non testées" qui accompagnent les structures à deux montants testées. Ils conviennent aussi que la présence de ces "cabines" non testées peut affecter la validité de l'essai OCDE de la ROPS car ces "cabines" peuvent modifier le comportement de la structure en cas de renversement, certaines de leurs parties étant alors susceptibles d'empiéter sur la zone de dégagement.

La France précise que dans certains cas de renversement une protection contre les intempéries fixée sur une structure à deux montants peut ne pas nuire à la sécurité de l'opérateur.

L'Espagne et la France font part de leur intention d'étudier la possibilité de déterminer dans quelles conditions ces protections contre les intempéries peuvent être fixées sur une structure à deux montants sans

affecter la sécurité de l'opérateur et influencer sur les résultats des essais. Si nécessaire, une proposition de modification des Codes relatifs aux ROPS sera préparée.

11.3 Demande du CEMA

Le CEMA demande au GTT d'examiner la possibilité d'étendre la définition des tracteurs à voie étroite en portant leur poids de 3 à 3,5 tonnes. Il précise que dans le règlement CE de nombreux tracteurs bénéficient d'exemptions s'ils sont considérés comme des tracteurs à voie étroite.

Remarques finales

Le Président remercie M. Antonio Marocchi pour sa participation durant de nombreuses années aux travaux des Codes des tracteurs, puisque la présente réunion est la dernière à laquelle il assiste.

Les hôtes coréens sont chaleureusement remerciés pour leur accueil et l'excellente organisation des réunions. Le Président clôt la séance en remerciant tous les participants pour leur participation active à la Réunion.

ANNEXE I

Liste des participants
List of Participants

Member Countries / Pays membres

Austria/Autriche

Mr. Ewald LUGER
Francisco Josephinum in Wieselburg
HBLFA-BLT -- Höhere Bundeslehr- und Forschungsanstalt
für Landwirtschaft, Landtechnik und Lebensmitteltechnologie
BLT - Biomass Logistic Technology
Rottenhauserstr.1
P.O. Box 10
A-3250 Wieselburg
Austria

Tel: +43.7416.52175-55
Fax: +43.7416.52175-45
Email: ewald.luger@josephinum.at

France

M. Thierry LANGLE
Technical Executive
Technology for Agroequipments Safety and performance Research Unit
Cemagref
Parc de Tourvoie
B.P. 44
92163 Antony Cedex
France

Tel: +33.1.40.96.61.58
Fax: +33.1.40.96.61.62
Email: thierry.langle@cemagref.fr

M. Marc HOCQUEL
Responsible of Tractors and Noise Tests
Technology for Agroequipments Safety and performance Research Unit
Cemagref
Parc de Tourvoie
B.P. 44
92163 Antony Cedex
France

Tel: +33.1.40.96.61.56
Fax: +33.1.40.96.61.62
Email: marc.hocquel@cemagref.fr

France
(Suite)

M. Simon SAYEGH
Responsible of protective structures tests
Technology for Agroequipments Safety and performance Research Unit
Cemagref
Parc de Tourvoie
BP. 44
Antony Cedex
France

Tel: +33.1.40.96.61.66
Fax: +33.1.40.96.61.62
Email: simon.sayegh@cemagref.fr

Germany/Allemagne

Mr. Heinz ROETHEMEYER
Dipl. Ing.
DLG- Test Centre Technology and Farm Inputs)
DLG-Testzentrum, Technik & Betriebsmittel
Max-Eyth-Weg 1
64823 Gross-Umstadt
Germany

Tel: +49-69-24-78-86-45
Fax: +49-69-24-78-86-90
Email: H.Roethemeyer@dlg.org

Mr. Thilo KEUNECKE
Dipl.-Ing. (FH) agr.
Testzentrum Technik und Betriebsmittel
DLG Test Centre Technology and Farm Inputs
Max-Eyth-Weg 1
64823 Gross-Umstadt
Germany

Tel: 49 6078 9635-45
Fax: 49 6078 9635 90
Email: T.Keunecke@dlg.org

Italy/Italie

Mr. Sandro LIBERATORI
Director of ENAMA
Italian Agency for Agricultural Mechanization
ENAMA
Via Venafro 5
00159 Roma
Italy

Tel: 00.39.06.40.86.00.27-30
Fax: 00.39.06.40.76.264
Email: sandro.liberatori@enama.it

Italy/Italie
(Suite)

Dr. Carlo CARNEVALI
Responsible of the ENAMA - OECD Technical Office
ENAMA, Ente Nazionale per la Meccanizzazione Agricola
Via Venafro, 5
00159 Roma
Italy

Tel: +39.06.40.86.00.27.30
Fax: +39.06.40.76.264
Email: carlo.carnevali@enama.it

Mr. Antonio MAROCCHI
Research Associate
Laboratorio di Meccanica Agraria
University of Bologna
Via Gandolfi 19
40057 Cadriano (Bologna)
Italy

Tel: 00.39.051.76.66.32
Fax: 00.39.051.76.53.18
Email: antonio.marocchi@unibo.it

Mr. Enrico CAPACCI
Laboratorio di Meccanica Agraria
University of Bologna
Via Gandolfi 19
40057 Cadriano (BO)

Email: enrico.capacci@unibo.it

Mr. Eugenio CAVALLO
Researcher
CNR (National Research Council)
IMAMOTER (Institute for Agricultural and Earth-moving Machinery)
Strada delle Cacce, 73
10135 Torino
Italy

Tel: 39.011.39.77.724
Fax: 39.011.348.92.18
Email: E.Cavallo@ima.to.cnr.it

Italy/Italie
(Suite)

Mr. Maurizio CUTINI
Researcher
CRA-ING
Via Milano 43
24047 Treviglio (BG)
Italy

Tel: 39.03.634.96.03
Fax: 39.03.634.96.03
Email: maurizio.cutini@entecra.it

Japan/Japon

Mr. Masamoto CHIBA
Senior Researcher of ROPS Testing Division
Bio-Oriented Technology Research Advancement Institution
IAM-BRAIN, Institute of Agricultural Machinery
1-40-2 Nisshin-cho, Kita-ku Saitama-City
Saitama
Japan

Tel: +81 48 654 71 03
Fax: +81 48 654 71 35
Email: moto227@affrc.go.jp

Mr. Ichiro HARADA
Bio-Oriented Technology Research Advancement Institution
IAM-BRAIN, Institute of Agricultural Machinery
1-40-2 Nisshin-cho, Kita-ku Saitama-City
Saitama
Japan

Tel: +81 48 654 71 10
Fax: +81 48 654 71 35
Email: iharada@affrc.go.jp

Mr. Michio HARANO
IAM-BRAIN, Institute of Agricultural Machinery
1-40-2 Nisshin-cho, Kita-ku Saitama-City
Saitama
Japan

Tel: +81 48 654 71 02
Fax: +81 48 654 71 35
Email: harano@affrc.go.jp

Japan/Japon
(*Suite*)

Mr. Hiroyuki TAKAHASHI
Senior Researcher of ROPS Testing Division
Bio-Oriented Technology Research Advancement Institution
IAM-BRAIN, Institute of Agricultural Machinery
1-40-2 Nisshin-cho, Kita-ku Saitama-City
Saitama
Japan

Tel: +81 48 654 71 01
Fax: +81 48 654 71 35
Email: hiroyuki.takahashi@affrc.go.jp

Mr. Shigeyoshi TSUKAMOTO
Senior Researcher of ROPS Testing Division
Bio-Oriented Technology Research Advancement Institution
IAM-BRAIN, Institute of Agricultural Machinery
1-40-2 Nisshin-cho, Kita-ku Saitama-City
Saitama
Japan

Tel: +81 (0) 48 654 70 00
Fax: +81 (0) 48 654 71 35
Email: S.Tsukamoto@affrc.go.jp

Korea/Corée

Mr. Kyu-Hong CHOI
Director
Agricultural Safety Engineering Division
National Academy of Agricultural Science (NAAS)
Rural Development Administration (RDA)
Department of Agricultural Engineering
Rural Development Administration (NAAS)
159, Suin-ro, Suwon-si
Gyeonggi-do
Korea

Tel: +82.31.290.1930
Fax: +82.31.290.1960
Email: khchoi@korea.kr

Korea/Corée
(Suite)

Mr. Hyuck-Joo KIM
Researcher
Agricultural Safety Engineering Division
National Academy of Agricultural Science (NAAS) - Rural Development
Administration (RDA)
Department of Agricultural Engineering
Rural Development Administration (RDA)
159, Suin-ro, Suwon-si
Gyeonggi-do
Korea

Tel: +82.31.290.1950
Fax: +82.31.290.1960
Email: agrihj@korea.kr

Spain/Espagne

Mr. José Luis PONCE DE LEÓN
Director of EMA
Estacion de Mecanica Agricola - EMA
Carretera Madrid-Toledo, km 6,8
28916 Leganés (Madrid)
Spain

Tel: +34 91 341 90 14
Fax: +34 91 341 82 95
Email: jlponce@mapa.es

Turkey/Turquie

Mr. Ibrahim ERGUL
Test Engineer - Quality Manager
Directorate of Agricultural Equipment and Machinery Test Center
Ministry of Agriculture and Rural Affairs
Ministry of Agricultural and Rural Affairs
Tarim Alet ve MAKinalari Test Merkezi Müdürlüğü
istanbul yolu 5. km tarim kampüsü
06170 ankara
Turkey

Tel: +90 (312) 3156574
Fax: +90 (312) 3150466
Email: iergul@tamtest.gov.tr

**United Kingdom/
Royaume-Uni**

Mr. Edward FOREMAN
Type Approval Engineer
VCA Midlands
VCA Midlands Watling Street
CV10 0UA Nuneaton
United Kingdom

Tel: +44(0)2476642782
Email: edward.foreman@vca.gov.uk

United States/États-Unis

Mr. Doug DURANT
Manager Product Standards, Global Agricultural Tractors
Strategic Standards Coordinator
Chair, US OECD Coordinating Committee
John Deere
Product Engineering Center
PO Box 8000
50704-8000 Waterloo, Iowa
United States

Tel: +1 319-292-8523
Fax: +1 309-749-3408
Email: DurantDouglasM@johndeere.com

Dr. Roger HOY
Professor and Director
Biological Systems Engineering Department
Nebraska Tractor Test Laboratory
245 L.W. Chase Hall
P.O. Box 830726
NE 68583-0726 Lincoln
United States

Tel: +1.402.472.2442 (BSE)
Fax: +1.402.472.63.38
Email: rhoy2@unl.edu

International Organisations & Observers / Organisations internationales et observateurs

CEMA

Mr. Sergio CALANCA
Homologation Manager
CEMA / CNH
CNH Italia Spa
Viale Delle Nazioni, 55
41100 Modena
Italy

Tel: +39.335.576.2114
Email: sergio.calanca@cnh.com

OECD Secretariat / Secrétariat de l'OCDE

Mr. Michael RYAN
Head of Unit
TAD/COD
OECD
Marshall Building 5061
2 rue André-Pascal
75016 Paris
France

Tel: +(33-1) 45 24 85 58
Fax: +33 1 44 30 61 17
Email: Michael.RYAN@oecd.org

Ms. Marion LALISSE
Administrator
TAD/COD
OECD
Marshall Building 5063
2 rue André-Pascal
75016 Paris
France

Tel: +(33-1) 45 24 15 40
Email: Marion.LALISSE@oecd.org

Co-ordinating Centre / Centre de coordination

Mrs. Isabelle VASSARD
Engineer - Coordinating Centre
Cemagref
Parc de Tourvoie
B.P. 44
92163 Antony Cedex
France
Tel: +33.1.40.96.61.75
Fax: +33.1.40.96.61.62
Email: isabelle.vassard@cemagref.fr

Mrs. Nadjat DJOUMMAD
Technical Assistant- Coordinating Centre
Cemagref
Parc de Tourvoie
B.P. 44
92163 Antony cedex
France
Tel: +33.1 40 96 65 48
Fax: +33.1.40.96.61.62
Email: nadjat.djournmad@cemagref.fr